

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

◆◆◆◆◆◆◆◆

**Réunion du Comité Syndical
du 15 octobre 2020**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
1030	20	8	1	7

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, **jeudi 15 octobre 2020 à 14 h** à SAINT-MALO-DE-LA-LANDE, salle du Pôle de Proximité de la Communauté de communes, sur convocation du 29 septembre 2020.

M. Alain NAVARRET, Président du SMEL, préside la séance.

Secrétaire de séance : David LEGOUET

ETAIENT PRESENTS

Délégués du conseil départemental titulaires :

- Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL, canton Agon-Coutainville
- M. Gilles LELONG, canton Turlaville
- M. Alain NAVARRET, canton Bréhal

Déléguée du conseil départemental suppléante :

- Mme Maryse HEDOUIN, canton Quettreville-Sur-Sienne

Délégués des EPCI titulaires :

- Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin
- M. David LEGOUET, Communauté d'agglomération du Cotentin
- M. Jean-Marie POULAIN, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche
- M. Daniel LECUREUIL, Communauté de communes Granville Terre et Mer
- M. Alain BACHELIER, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie

ETAIENT EXCUSES

Délégués du conseil départemental titulaires :

- M. Jean-Dominique BOURDIN, canton Coutances
- M. Jacques COQUELIN, canton Valognes
- M. Jean-Paul FORTIN, canton La Hague
- M. Jean-Marc JULIENNE, canton Granville
- M. Jean LEPETIT, canton Val de Saire
- M. Jean MORIN, canton Créances

Délégués des EPCI titulaires :

- M. Jean-René LECHATREUX, Communauté d'agglomération du Cotentin
- Mme Manuela MAHIER, Communauté d'agglomération du Cotentin
- M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération du Cotentin
- M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
- Mme Claude BOSQUET, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
- M. Didier LEGUELINEL, Communauté de communes Granville Terre et Mer

Budget 2020 – Décision modificative N°1

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Comité syndical N°1023 du 5 mars 2020 qui a voté le budget primitif 2020 ;

Vu le rapport de séance du 15 octobre 2020 ;

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, vote :

la décision modificative N°1 du budget 2020 comme suit :

En dépenses de fonctionnement :

Chapitre 022– dépenses imprévues	-588,00
Chapitre 042 – Opérations d'ordre transfert entre sections	+588,00
TOTAL	0,00

En dépenses d'investissement :

Chapitre 020– dépenses imprévues	+588,00
TOTAL	+588,00

En recette d'investissement :

Chapitre 040– Opérations d'ordre transfert entre sections	+588,00
TOTAL	+588,00

Le détail des mouvements est joint en annexe.

la création d'une autorisation d'engagement pour le programme GEBUBOUQ (analyse préalable à une gestion durable des pêcheries de bouquet en Normandie) d'un montant 81 300 euros correspondant aux prestations d'études extérieures du projet.

L'autorisation d'engagement est créée comme suit :

Libellé de l'autorisation d'engagement	Montant de l'autorisation d'engagement	Crédits de paiement 2021	Crédits de paiement 2022	Crédits de paiement 2023	Crédits de paiement 2024
AE-2020 Projet FEAMP GEDUBOUQ	81 300 €	20 325 €	20 325 €	20 325€	20 325 €



Pour extrait conforme,

Le président du SMEL,

Annexe - décision modificative n°1 de l'exercice 2020

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Budget de l'exercice	DM1
011	Charges à caractère général	192 620,00	0,00
012	Charges de personnel	831 200,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	245 000,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 423,61	-588,00
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	77 078,01	588,00
	Total	1 347 321,62	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Budget de l'exercice	DM1
002	Résultat reporté	20 210,09	0,00
013	Atténuations de charges	12 000,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	33 063,00	0,00
74	Dotations et participations	1 265 548,53	0,00
75	Autres produits de gestion courantes	4 500,00	0,00
77	Produits exceptionnels	12 000,00	0,00
	Total	1 347 321,62	0,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget de l'exercice	DM1
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	100 000,00	0,00
23	Immobilisations en cours	72 024,45	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	588,00
	Total	175 024,45	588,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget de l'exercice	DM1
001	Solde d'exécution reporté	97 946,44	0,00
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	77 078,01	588,00
	Total	175 024,45	588,00